

Bienvenue dans ce deuxième volet de notre série d'articles dédiés à la vie d'un chien guide. Après avoir découvert ensemble [les premiers jours d'un futur chien guide](#) [1], nous allons explorer son passage en famille d'accueil, le rôle de celle-ci et ce que cela implique. Il faut savoir que la famille d'accueil est l'un des maillons essentiels de notre chaîne de solidarité. Nous ne comptons pas moins de 500 familles d'accueil partout en France.

La famille d'accueil de chiens guides

Après sa naissance au sein de notre [Réseau d'élevages français](#) [2], le chiot a besoin d'apprendre les bases de l'éducation pour être apte à guider une personne déficiente visuelle dans le futur. Cela passe notamment par l'écoute et l'obéissance à certaines règles de conduite. C'est là qu'entre en jeu la famille d'accueil.

Avant d'entrer en éducation avec [des moniteurs et éducateurs des associations](#) [3] pour apprendre le rôle de chien guide, de l'âge de deux mois jusqu'à un 12 à 18 mois, le chiot est « pré-éduqué » en famille d'accueil.

Une famille d'accueil est une personne seule, en couple, avec ou sans enfant, ou une personne retraitée... qui accueille bénévolement chez elle et s'engage à encadrer et sociabiliser pendant un an (ou deux) un futur chien guide. Il existe plusieurs types de familles d'accueil qui répondent aux différents besoins des associations, en voici quelques-unes :

- La **famille d'élevage** accueille à temps plein et jusqu'à sa retraite une chienne reproductrice ou un chien reproducteur.
- La **famille relais** accueille un chien (en éducation ou déjà remis) de façon ponctuelle et pour une durée déterminée. Cette période peut varier de quelques jours à quelques semaines (par exemples : en cas de convalescence, voyages, hospitalisations du maître de chien guide).
- La **famille d'accueil** de chiot(s) s'engage dans la pré-éducation de ceux-ci. Plusieurs rythmes sont possibles, à temps plein, de soir et week-end ou seulement le week-end.
- La **famille de retraite** adopte un ou plusieurs chiens guides retraités (que les maîtres ou les familles n'ont pas pu garder). Seules les familles de retraite deviennent propriétaires du chien.

[Retrouvez des témoignages de familles d'accueil dans notre livre « Le chien guide, la prunelle de](#)



[mes yeux](#) ». [4]

Si vous n'avez pas la possibilité d'adopter un chien au sein de votre foyer mais que vous souhaitez jouir de sa compagnie, devenir famille d'accueil, peut être une solution. Ainsi, charge à vous de participer activement à sa pré-éducation ! Vous contribuerez à aider une personne aveugle ou malvoyante à bénéficier gratuitement d'un chien guide.

Le rôle de la famille d'accueil

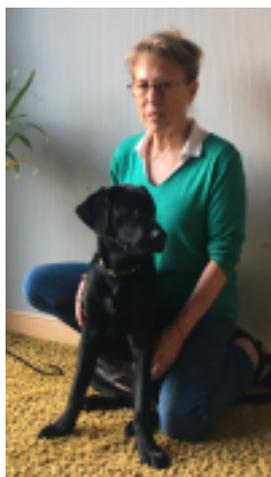
Avec l'aide permanente d'un éducateur spécialisé, la famille d'accueil assure bénévolement la pré-éducation du chien, afin de lui donner toutes les bases d'un chien bien élevé et obéissant. Cette pré-éducation s'articule autour de trois objectifs :

- **Sociabiliser le chien** : l'emmener partout avec soi, même en vacances si possible. Le but étant de l'habituer et de lui faire connaître une multitude de situations (transports en commun, hypermarchés, foule, odeurs, bruits, etc.).
- Être prêt à lui **inculquer les règles de base d'éducation** : la propreté, les besoins, les ordres de rappel et d'obéissance...
- Lui **apporter de l'attention** et de l'affection avec des caresses, câlins, moments de jeux...

[Éric Valageas et sa famille, famille d'accueil depuis 6 ans, emmène son chien en éducation au travail.](#) [5]

« Accueillir sur son lieu de travail un chien guide en éducation est quelque chose qui se discute avec tous les membres de l'entreprise. Il n'y a pas eu de réticence de la part de mon chef d'établissement et de mes collègues. »





[5]

[Claudine, famille d'accueil depuis plus de 20 ans](#) [5]

« On prend beaucoup de bonheur à en donner aux autres. Au travers du chien, on apprend à être bienveillant et très indulgent par rapport au handicap : donner, c'est plus riche que recevoir. Pour moi, offrir aux personnes déficientes visuelles cette liberté d'action, cette liberté d'aller et de venir, ça change le regard des gens, lesquels admirent leur formidable capacité d'adaptation. Cette mission de famille d'accueil m'apporte richesse et bonheur, elle constitue un maillon fort pour l'inclusion des déficients visuels. »

Devenir famille d'accueil : à quelles conditions ?

[Devenir famille d'accueil de chiens guides](#) [6] est un réel engagement sur un ou deux ans. Tout le monde ne peut pas devenir famille d'accueil, plusieurs critères sont primordiaux :

- Aimer les animaux et surtout les chiens.
- Résider dans un rayon de 30 à 50 km autour d'un centre d'éducation de chien guide afin de faciliter les rencontres avec les éducateurs.
- Si le lieu de résidence est un appartement, il est important d'avoir un ascenseur afin d'éviter tout problème de hanches pour le chien.
- Avoir une grande disponibilité et du temps à consacrer au chien.
- Sortir le chien tous les jours, plusieurs fois par jour et par tous les temps.
- Assister régulièrement aux séances collectives et visites organisées, soit au centre d'éducation ou à domicile, pour bénéficier de conseils et d'un suivi de qualité.
- Ne pas laisser le chien seul plus de 3 heures.
- Avoir d'autres animaux n'est pas, dans une certaine mesure, un frein.

Comment devenir famille d'accueil ?

Nos associations membres sont régulièrement à la recherche de nouvelles familles d'accueil. Pour en faire la demande, rien de plus simple, cela se déroule en 4 étapes : dans un premier temps, prenez contact avec la fédération ou directement l'une de nos associations fédérées en [remplissant ce formulaire](#) [7]. Ensuite, votre dossier sera étudié par l'association la plus proche de votre domicile, pour vérifier votre éligibilité à devenir famille d'accueil. L'association vous contactera et mettra en place une séance d'information à votre domicile pour faire connaissance et s'assurer de la faisabilité du projet. Pour finir, si l'association donne une suite favorable à votre dossier, vous signerez un contrat de tutelle avec l'association.



Les musts à connaître pour devenir famille d'accueil

- La nourriture et les soins vétérinaires sont assurés par l'association.
- L'association reste propriétaire du chien jusqu'à sa retraite.
- En cas d'absence ou autre impossibilité, le chiot peut être confié à l'association.
- Pour les familles d'élevages, les chiennes en chaleur retournent au centre d'éducation.
- Il peut arriver que le chiot ne puisse pas devenir chien guide et soit alors réorienté vers un autre type de chien d'assistance.
- Il est important de garder en tête que vous séparerez du chien à sa rentrée en éducation.

Dominique Lambinet, famille d'accueil depuis 2020 [5]

« La séparation est un grand dilemme car le chien guide en éducation et sa famille d'accueil font un tout. Mais avec l'expérience on s'y fait. »

URL source: <https://www.chiensguides.fr/actualites/vie-du-chien-guide-famille-daccueil>

Liens

[1] <https://www.chiensguides.fr/node/1424> [2] <https://www.chiensguides.fr/node/416> [3] <https://www.chiensguides.fr/node/421> [4] <https://www.chiensguides.fr/node/1248> [5] <https://www.chiensguides.fr/node/1423> [6] <https://www.chiensguides.fr/node/625> [7] <https://www.chiensguides.fr/node/491>